



SECTIONS DES COTES-D'ARMOR

Les agents de la DGFIP croulent sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, du manque de moyens humains pour accomplir leurs missions dans des conditions décentes.

Ils souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs et qui à ce titre prend dans de plus en plus d'endroits des tournures infantilisantes et/ou coercitives.

Face à tout cela et à l'absence d'écoute à leurs difficultés, c'est légitimement la colère qui s'exprime.

Ce tableau dressé à grands traits se retrouve dans la plupart des secteurs de la Fonction Publique où sévit la sinistre RGPP qui n'a d'autre finalité que de sacrifier les missions de service public et des outils de solidarité sociale sur l'autel de la réduction des coûts et de l'emploi.

La DGFIP, qui se veut à ce titre exemplaire, a décidé de supprimer 2569 emplois en 2010 dont 26 dans les Côtes d'Armor.

Contre cette politique aveugle de casse des services publics et des emplois, les agents signataires de la présente motion revendiquent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- le maintien de la séparation assiette/recouvrement, ordonnateur/comptable ;
- le refus de la polyvalence généralisée ;
- l'arrêt des réformes de structures ;
- l'abandon de toute réforme conduisant à l'individualisation des rémunérations sur la base du mérite ;
- le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice ;
- le retrait de la RGPP et de la loi sur la mobilité ;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

NOM - PRENOM	SERVICE - RESIDENCE	SIGNATURE